

MINES ABCOURT INC.
(La "Société")

Assemblée générale annuelle
6 décembre 2023 à 10:00 AM (Canada/heure normale de l'Est)
1 Place Ville-Marie, Bureau 4000, Montréal, Qc H3B 4M4
(L' "assemblée")

Livraison électronique

Si vous êtes un porteur de titre inscrit et que vous souhaitez recevoir les futures communications de l'émetteur par voie électronique, notamment pour les documents relatifs à l'assemblée, les états financiers et le système d'inscription directe (DRS), lorsqu'il y a lieu, vous pouvez le faire des manières suivantes :

1. Après avoir voté en ligne au www.voteproxonline.com à l'aide de votre numéro de contrôle.
 2. Au moyen du portail en ligne de Compagnie Trust TSX, Investisseur InSite. Vous pouvez vous connecter ou vous inscrire à l'adresse <https://www.tsxtrust.com/investor-login>
- Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse www.tsxtrust.com/consent-toelectronic-delivery

Procédures de notification et d'accès

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont adopté des règles qui permettent la sollicitation de procurations au moyen de procédures de notification et d'accès plutôt que par la livraison de documents papier. Ce processus permet la publication sur un site Web des documents relatifs aux assemblées, notamment les circulaires d'information de la direction, ainsi que des états financiers annuels et des rapports de gestion, en complément à leur mise en ligne sur SEDAR+. Les procédures de notification et d'accès prévoient que les documents relatifs aux assemblées pourront être consultés pendant une période d'un an après leur publication et qu'une version papier de ces documents pourra être demandée à tout moment au cours de cette période.

L'information relative aux questions ou aux ensembles de questions qui feront l'objet d'un scrutin est présentée dans les sections de la circulaire d'information dont le titre correspond aux résolutions figurant au verso. Il y a lieu de consulter la circulaire d'information avant de voter.

MINES ABCOURT INC. a choisi d'utiliser les procédures de notification et d'accès et de vous transmettre les renseignements suivants:

Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca et à l'adresse <https://docs.tsxtrust.com/2395>.

Si vous souhaitez obtenir une version papier des documents relatifs à l'assemblée ou si vous avez des questions au sujet des procédures de notification et d'accès, veuillez appeler au 1-866-600-5869. Pour obtenir ces documents dans des délais qui vous permettent de voter avant l'assemblée, votre demande doit nous parvenir d'ici le 27 novembre 2023.

Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration

1. LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LA SOCIÉTÉ.
2. IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.
3. Si vous nommez les personnes désignées indiquées au verso pour qu'elles exercent les droits de vote en votre nom, celles-ci voteront conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément à vos recommandations de vote indiquées au verso pour chaque résolution. Si vous désignez une autre personne pour exercer les droits de vote afférents à vos titres, cette personne votera conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.
4. La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
5. Chaque porteur a le droit de désigner une personne autre que les représentants de la direction indiqués aux présentes pour le représenter à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace prévu à cette fin le nom de la personne désignée, laquelle n'est pas tenue d'être un porteur de titres de Société.
6. Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater, faute de quoi la procuration sera réputée porter la date à laquelle elle a été postée aux porteurs de titres de Société.
7. La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des méthodes de vote et reçue par Compagnie Trust TSX avant l'échéance pour la présentation des procurations indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter en particulier certaines procurations.
8. Si le porteur est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.

METHODES DE VOTE

INTERNET

Rendez-vous au www.voteproxonline.com et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus.



TELECOPIEUR

416-595-9593

PAR LA POSTE ou EN MAINS PROPRES

TSX Trust Company
301 - 100 Adelaide Street West
Toronto, Ontario, M5H 4H1

Investisseur InSite

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les porteurs la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes. Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://tsxtrust.com/t/investor-hub/forms/investor-insite-registration> et remplir le formulaire d'inscription.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les SERVICES AUX INVESTISSEURS.

Par la poste: 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, ON, M5H 4H1
Téléphone: 1-866-600-5869
la toile: <https://www.tsxtrust.com/t/investor-hub/forms>
Courriel: tsxtis@tmx.com

MINES ABCOURT INC.
Assemblée générale annuelle
6 décembre 2023 à 10:00 AM (Canada/heure normale de l'Est)
1 Place Ville-Marie, Bureau 4000, Montréal, Qc H3B 4M4

CONTROL NUMBER:

CATÉGORIE DE TITRES: Actions ordinaires

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES: 23 octobre 2023

ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DES PROCURATIONS: 4 décembre 2023 à 10:00 AM
 (Canada/heure normale de l'Est)

PERSONNES DÉSIGNÉES

Le soussigné désigne par la présente **Pascal Hamelin, Chef** de la direction ou à défaut de ces deux personnes désignées **René Branchaud, Administrateur** de la direction à défaut de toutes ces personnes désignées, la personne désignée suivante

NOM DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN LETTRES MOULÉES

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote, s'il y en a.

- VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO -

RÉSOLUTIONS – LE TEXTE **SURLIGNÉ** AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE

1. Élection des administrateurs

	POUR	ABSTENTION
a) Daniel Adam	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) René Branchaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Loic Bureau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Pascal Hamelin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Jasmine Hinse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) François Mestrallet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Lise Kistabish	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Nomination de l'auditeur

	POUR	ABSTENTION
Nommer Raymond Chabot Grant Thornton LLP / s.e.n.c.r.l. comme auditeur de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à établir sa rémunération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La présente procuration, qui remplace et révoque toutes les procurations dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE**

NOM EN LETTRES MOULÉES

Signature du ou des propriétaires inscrits

Date (MM/JJ/AAAA)

États financiers intermédiaires – Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion y afférent.

États financiers annuels – Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion y afférent

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir le formulaire de demande d'états financiers en ligne après vos instructions de vote. Après l'heure limite, veuillez télécopier la présente page au 416 595-9593.